



**QUIMPER COMMUNAUTE
DIRECTION VOIRIE-ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT SUR
LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS
EXERCICE 2012**



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE.....	3
I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	4
II - DESCRIPTIF DU SERVICE.....	9
2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS	9
2.11 – <i>Nombre de conteneurs à déchets ménagers</i>	9
2.12 – <i>Matériel pour la collecte sélective</i>	10
2.13 – <i>Composteurs mis à disposition</i>	11
2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	12
2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES	12
2.31 – <i>Collecte sélective</i>	12
2.32 – <i>Collecte des encombrants</i>	12
2.4 – LES DÉCHÈTERIES	12
III - TONNAGES ET COLLECTES	16
3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes).....	16
3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES) ..	17
3.21 – <i>Tonnages</i>	17
3.22 – <i>Ratios de collecte (kg/an/habitant)</i>	18
3.23 – <i>Évolution</i>	18
3.24 – <i>Les déchèteries</i>	20
3.25 – <i>Les collectes diverses</i>	23
IV - TRAITEMENT - VALORISATION.....	23
4.1 – TRAITEMENT	23
4.2 – VALORISATION MATIÈRE	23
4.3 – VALORISATION ENERGÉTIQUE	24
V - INDICATEURS FINANCIERS.....	25
5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION.....	25
5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS.....	25
5.21 – <i>Les dépenses de fonctionnement</i>	25
5.22 – <i>Les recettes de fonctionnement</i>	26
5.23 – <i>Les dépenses d'investissement</i>	27
VI - PRODUCTION ET VALORISATION.....	28

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

PRÉAMBULE

Le présent rapport est établi en application du décret 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a la compétence déchets depuis le 1^{er} janvier 1998. Elle assure la collecte des déchets ménagers, ainsi que la collecte sélective sur l'ensemble des huit communes (ERGUÉ-GABÉRIC, GUENGAT, LOCRONAN, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLONÉIS, PLUGUFFAN et QUIMPER).

En terme de traitement, QUIMPER COMMUNAUTÉ adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER) qui traite l'ensemble des ordures ménagères collectées au sein de l'usine d'incinération des ordures ménagères, située à BRIEC (voir rapport du président du SIDÉPAQ en annexe).

L'ensemble des prestations relatives à la gestion des déchets est confié à des sociétés privées, après appel d'offres. Le partenaire principal est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a conservé en régie la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets et la collecte sélective.

Les ambassadrices du tri et du compostage assurent pour QUIMPER COMMUNAUTÉ, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des publics.

Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours du 1^{er} trimestre 2012, les nouvelles dispositions sur la collecte des ordures ménagères dans les impasses sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont entrées en vigueur. Il est rappelé que ce dossier a été lancé en 2011 afin de respecter la recommandation R 437 demandant en particulier la suppression des marches arrière dans les opérations de collecte. QUIMPER COMMUNAUTÉ avait été régulièrement relancé par la CRAM sur ce dossier.

Ce sont près de 350 voies qui étaient concernées. Au vu des configurations des impasses, en particulier la longueur, deux solutions ont été mises en œuvre pour résorber ces marches arrière. Pour les impasses de faible longueur concernant peu de logements, il a été demandé aux riverains de présenter leur conteneur au bout de la voie sur un emplacement déterminé. Dans les autres cas, c'est un véhicule de collecte de gabarit beaucoup plus petit qui intervient dans ces impasses.



Au final, la société VEOLIA PROPRETÉ a fait l'acquisition de deux véhicules de ce type pour assurer le service sur la totalité du territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

Cette modification a eu des conséquences sur beaucoup de secteurs de collecte en terme d'horaires et, plus rarement, de jours de collecte. Au début de l'année 2012, chaque usager a reçu une information dans sa boîte aux lettres pour lui signifier les changements.

Ces nouvelles dispositions en matière de collecte ont entraîné une plus value de près de 95 000 € HT/an avec un kilométrage supplémentaire de l'ordre de 50 000 km/an.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi ses réflexions sur la mise en place d'une tarification incitative sur les déchets ménagers, comme le prévoit le Grenelle de l'Environnement. Des visites ont eu lieu sur d'autres collectivités ayant entamé les études sur ce sujet ou qui ont décidé de la mettre en œuvre. Comme beaucoup de collectivités, les problématiques techniques sur lesquelles QUIMPER COMMUNAUTÉ est confronté concernent l'hyper centre de QUIMPER, l'habitat collectif et les points de regroupement où l'individualisation des tonnages est compliquée et coûteuse. Afin d'obtenir l'ensemble des éléments pour statuer, QUIMPER COMMUNAUTÉ a lancé fin 2012 une consultation pour retenir un groupement de bureaux d'études qui analysera cette mise en œuvre d'un point de vue technique, financier, juridique ainsi que l'incidence sur des foyers types.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a également entamé des réflexions pour modifier son système de collecte en centre ville de QUIMPER où la collecte a lieu six fois/semaine, souvent en vrac et de temps en temps en conteneur. La solution envisagée est la mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers mais également sur certains points pour la collecte sélective des emballages (papiers, cartonnets, plastique, verre, métaux). Ce mode de collecte permet de limiter le nombre d'arrêt des véhicules de collecte et de limiter les nuisances dues à des présentations de déchets en dehors des heures prévues. La difficulté principale est de trouver les lieux, du fait de l'encombrement des sous sols avec l'ensemble des réseaux (eau potable, gaz, EDF, eaux usées...). Ce schéma est déjà mis en place sur d'autres collectivités.

Après la mise en service des deux nouvelles déchèteries de QUIMPER EST et de QUIMPER NORD au début de l'année 2011, QUIMPER COMMUNAUTÉ a réalisé les travaux de réalisation d'une 5^{ème} déchèterie sur la ZA de QUILLIHUEC à ERGUÉ GABÉRIC. Les travaux ont débuté au printemps 2012 et ont permis d'ouvrir ce nouvel équipement le 1^{er} décembre 2012. Cette déchèterie comprend onze quais et ses heures d'ouverture sont identiques aux autres sites. Un système de vidéosurveillance a été mis en place dès la phase de construction au vu des résultats enregistrés sur les sites de QUIMPER EST et QUIMPER NORD. En deux ans d'activités, il n'y a eu quasiment aucune effraction. L'investissement pour la réalisation de la déchèterie a été de l'ordre de 450 000 € HT sans aucune aide financière.



L'année 2012 a confirmé l'évolution des usagers dans l'utilisation des déchèteries, avec une baisse très significative des apports sur le site de QUIMPER EST par rapport à la déchèterie de KERJÉQUEL. Le tonnage reçu a diminué de moitié entre 2010 et 2012. En parallèle, les apports sont beaucoup plus importants sur QUIMPER NORD que précédemment à la déchèterie de la MÉTAIRIE, soit + 84 % entre 2010 et 2012. Au bout des presque deux années d'exploitation des deux nouveaux sites, on constate que, hormis la déchèterie de Kerdreïn à Guengat, les trois autres équipements reçoivent des tonnages un peu plus homogènes que précédemment. Avec l'ouverture de la déchèterie de Quillihuec à Ergué Gabéric, nous allons certainement constater certains mouvements des sites situés sur la commune de Quimper vers cette nouvelle déchèterie.

La mise en place des murets et des gardes corps a engendré une baisse significative du tonnage global apporté sur l'ensemble des déchèteries. Le tonnage reçu en 2010 était de 20 370 t, en 2011 de 17 777 t et en 2012 de 16 844 t. La baisse est essentiellement constatée sur les bacs gravats et encombrants qui étaient beaucoup utilisés par les artisans qui ne peuvent plus vider leurs fourgons aussi facilement. Ces tonnages sont partis sur des sites professionnels situés sur notre territoire.

Sinon, l'année 2012 sera marquée par une accentuation de la baisse de la production de déchets sur QUIMPER COMMUNAUTÉ. Ceci est surtout vrai pour les derniers mois de l'année, après l'été. Au total entre 2011 et 2012, ce sont 712 tonnes qui ont été collectées en moins, soit l'équivalent du tonnage collecté globalement sur la commune de Plogonnec. La baisse touche également la collecte sélective au porte à porte, là aussi surtout après l'été.

QUIMPER COMMUNAUTÉ, au travers du SIDÉPAQ, a réalisé au cours de l'année une analyse des déchets contenus dans le conteneur gris pour ordures ménagères. Cette analyse a été effectuée en fonction du type d'habitat (centre ville de QUIMPER, collectif, pavillonnaire, zone rurale). Les résultats sont assez proches entre les différents échantillons, avec quelques particularités sur les zones d'habitat collectif dense où la poubelle contient des proportions plus élevées en papier et verre. Des actions de sensibilisation vont être entamées sur le quartier de Kermoisan/Kerjestin à QUIMPER pour resensibiliser les habitants au geste de tri. Ces actions s'effectueront en associant l'ensemble des acteurs locaux.

Avec la mise en service début 2011 des deux nouvelles déchèteries sur le territoire de la VILLE DE QUIMPER, QUIMPER COMMUNAUTÉ a procédé à la déconstruction des anciens sites de la MÉTAIRIE NEUVE et de KERJÉQUEL. Le coût des travaux pour ces deux opérations s'est élevé à environ 100 000 € TTC avec une part importante de désamiantage sur KERJÉQUEL. Les bâtiments sur ce dernier site dataient du début des années 1970.

Les deux ambassadrices du tri ont poursuivi leurs actions avec toujours, la sensibilisation en milieu scolaire. Pour l'année scolaire 2012/2013, une forte demande d'interventions est enregistrée (voir tableau ci-après) dans les classes de fin de primaire, pour les trois activités suivantes :

- parcours des déchets (carnet « Le petit trieur ») ;
- recyclage des déchets avec expérience (carnet « Les explorateurs ») ;
- consommation et production de déchets (carnet « Les consom'acteurs ») ;

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Nombre de classe	68	60	58	51	66
Nombre d'élèves	1 613	1 368	1 387	1 245	1 579

Les autres actions menées ont été :

- édition des numéros 20, 21 et 22 de la « Lettre du tri » :

La sensibilisation dans la « Lettre du tri » porte principalement sur les améliorations souhaitées au niveau du tonnage de certains matériaux (acier et aluminium) considérés comme un peu faible et sur la qualité du tri effectué. Les bilans des tonnages collectés des actions menées et les dernières actualités sont également présentés. De plus, des informations sur les actions de prévention des déchets sont abordées au sein de la lettre, notamment une collecte des objets en bon état et le broyage à domicile.

- présence sur des salons et marchés ;
- suivi sur la qualité du tri dans les sacs jaunes, avant le passage de la benne ;
- mise à jour des autocollants sur les bacs jaunes.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi et renforcé ses actions en terme de prévention des déchets, afin d'atteindre les objectifs définis par le MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. Il est rappelé que ces objectifs sont fixés à 250 kg de déchets ménagers résiduels par an et par habitant à l'horizon 2010 et 200 kg de déchets ménagers résiduels par an et par habitant à l'horizon 2015.

Fin 2010, QUIMPER COMMUNAUTÉ, dans le cadre de sa volonté de développer cette politique, a signé un programme local de prévention d'une durée de 5 ans, avec l'ADEME qui définit des engagements sur plusieurs axes :

- 1) sensibiliser les publics à la prévention des déchets ;
- 2) développer des actions éco exemplaires au niveau de la collectivité ;
- 3) mettre en œuvre les actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub, sacs de caisse) ;
- 4) mener des actions d'évitement de la production des déchets (achats éco responsables, réparation, réemploi...) ;
- 5) mener des actions de prévention quantitative de déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative.

En contrepartie, QUIMPER COMMUNAUTÉ reçoit une aide financière forfaitaire de 105 000 € par an si les objectifs de 7 % de réduction des déchets ménagers sont atteints en fin de contrat.

Pour atteindre cet objectif, QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi sa dotation en composteurs : 234 composteurs supplémentaires en 2012. De ce fait, 5 828 foyers sont aujourd'hui équipés de composteurs par la collectivité.

Le compostage en habitat collectif se poursuit, mais plus doucement.

Durant cette année, plusieurs actions de sensibilisation à la prévention des déchets ont été menées :

- les ateliers compostage ont permis de former 60 personnes aux techniques du compostage ;



- 900 « STOP PUB » ont été distribués ;

- dix animations « CHARIOT ANTI GASPI » ont été assurées par les associations CLCV et « AUX GOÛTS DU JOUR » dans les supers et hypermarchés de l'agglomération afin d'aider les habitants à choisir leurs produits pauvres en déchets ;

- la participation à la semaine européenne de réduction des déchets qui vise à sensibiliser les habitants du territoire à la prévention des déchets avec différentes animations ; 25 actions ont été proposées sur le territoire, dont 22 pour le grand public et 17 coordonnées par QUIMPER COMMUNAUTÉ. Elles ont permis de sensibiliser 1 757 personnes (soit environ 1 000 de plus que l'année précédente).

Les actions mises en place ont principalement suivi les thèmes donnés par le CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE. Les thèmes ont été les suivants : le gaspillage alimentaire et les achats éco responsables. Voici les actions principales menées en plus de celles menées sur l'ensemble de l'année :

- o spectacle « la Terre est elle encore bleue ? » pour les écoles du primaire ;
 - o récupération de téléphones portables (lycées, collèges, IUT, mairies) avec l'éco-organisme ECO-SYSTEMS) ;
 - o atelier de confection de produits cosmétiques (avec RÉGINE QUÉVA) ;
 - o atelier confection de produits d'entretien (avec ESPRIT CABANE) ;
 - o conférence sur les produits naturels (avec RÉGINE QUÉVA) ;
 - o réalisation d'un Café de science sur le thème de la consommation durable (avec LES PETITS DÉBROUILLARDS DE BRETAGNE) ;
 - o atelier de cuisine « anti-gaspi » (avec AUX GOÛTS DU JOUR) ;
 - o démonstration de broyage (avec OBJECTIF EMPLOI SOLIDARITÉ) ;
- un diagnostic du territoire à été réalisé, dans le but de mettre en place le prêt de gobelets réutilisable ;

- des ateliers de réparation de vélos ont été mis en place en partenariat avec la MPT de PENHARS et LES PETITS DÉBROUILLARDS DE BRETAGNE. Une fois par mois, des animateurs accompagnent les cyclistes dans la remise en état et l'entretien de leur vélo. Les participants y découvrent que ce dispositif présente un double intérêt : remettre les vélos réparables en circulation, réutiliser les plus abîmés comme source de pièces ;
- le broyage de déchets végétaux à domicile. Ce service propose une alternative à la déchèterie, pour les habitants ayant des déchets végétaux volumineux. OBJECTIF EMPLOI SOLIDARITÉ, association de réinsertion, se charge d'effectuer le broyage. Ce service évite le déplacement en déchèterie et permet d'obtenir du broyat. Le broyat produit peut servir de paillis ou être mis dans le composteur, permettant un bon équilibre de celui-ci.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi la dotation annuelle de sacs jaunes par l'intermédiaire de quatre contrats à durée déterminée au cours des mois de juin et juillet 2012.

Les agents ont poursuivi le contrôle sur le terrain des prestations assurées par différentes entreprises en contrat avec QUIMPER COMMUNAUTÉ.

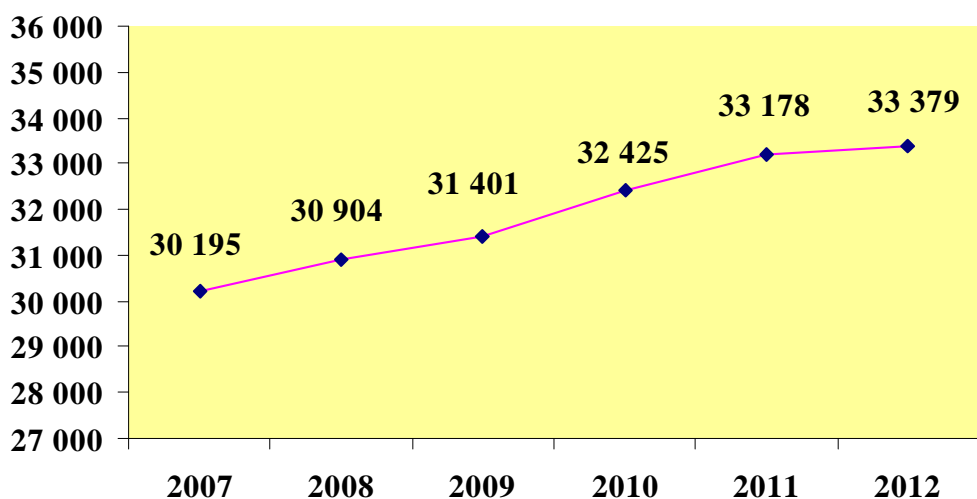
II - DESCRIPTIF DU SERVICE

2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS

2.1.1 – NOMBRE DE CONTENEURS À DÉCHETS MÉNAGERS

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère un parc de plus de 33 000 conteneurs, répartis comme suit, selon les communes :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
ERGUE-GABERIC	2 954	3 075	3 123	3 217	3 250	3 292
GUENGAT	591	603	617	642	664	672
LOCRONAN	/	/	/	/	323	329
PLOGONNEC	847	870	897	919	955	971
PLOMELIN	1 266	1 331	1 370	1 503	1 530	1 535
PLONEIS	732	788	826	824	843	803
PLUGUFFAN	1 155	1 245	1 315	1 366	1 422	1 464
QUIMPER	22 650	22 992	23 253	23 954	24 191	24 313
TOTAL	30 195	30 904	31 401	32 425	33 178	33 379



Sur le graphe ci-dessus, on constate une augmentation du nombre de conteneurs mis à disposition, du fait de l'urbanisation constante de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

L'augmentation du parc est de 0,6 % entre 2011 et 2012.

La gestion du parc de conteneurs pour ordures ménagères et collectes sélectives a été assurée par le personnel de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Sur l'année 2012, l'activité a été la suivante :

	Conteneurs 2 roues	Conteneurs 4 roues	Conteneurs collecte sélective
Nouvelle dotation	209	22	63
Changement de volumes ou retraits de bacs	216	12	14
Remplacement de bacs détruits	47	14	4
Remplacement de bacs volés ou disparus	309	2	5
Remplacement de bacs brûlés	15	5	6
Mise en place de bacs pour fêtes et manifestations	380		25
Réparations	118		

Par ailleurs, la mise à disposition de conteneurs pour les fêtes et manifestations continue d'occuper une part importante de l'activité avec une évolution vers la collecte sélective lors des manifestations.

2.12 – MATÉRIEL POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

a) – Etat du parc au 31/12/2012

Commune	Conteneur jaune
ERGUÉ-GABÉRIC	129
GUENGAT	31
LOCRONAN	40
PLOGONNEC	73
PLOMELIN	97
PLONÉIS	50
PLUGUFFAN	63
QUIMPER	1 210
QUIMPER COMMUNAUTÉ	1 693
<i>Progression par rapport à 2011</i>	<i>+ 2,3 %</i>

b) – Foyers en sacs jaunes

Au 31/12/2012, le nombre de foyers desservis en porte à porte en sacs jaunes était le suivant :

➤ ERGUÉ-GABÉRIC	3 193 foyers
➤ GUENGAT	704 foyers
➤ LOCRONAN.....	372 foyers
➤ PLOGONNEC	1 006 foyers
➤ PLOMELIN	1 600 foyers
➤ PLONÉIS	831 foyers
➤ PLUGUFFAN.....	1 396 foyers
➤ QUIMPER	17 212 foyers
➤ Soit un total de	26 314 foyers

Aujourd'hui, plus des deux tiers des habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont desservis en collecte sélective au porte à porte.

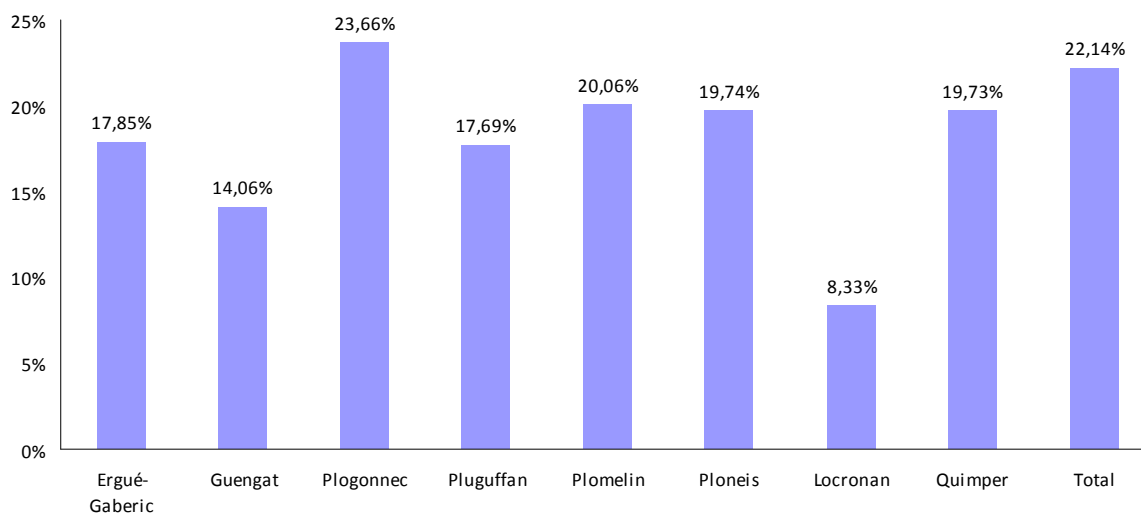
2.13 – COMPOSTEURS MIS À DISPOSITION

Aujourd'hui, près de 5 800 foyers disposent d'un composteur fourni par la collectivité.

➤ Milieu des années 1990	760 composteurs
➤ 2007.....	1 994 composteurs
➤ 2008.....	1 089 composteurs
➤ 2009.....	797 composteurs
➤ 2010.....	498 composteurs
➤ 2011.....	454 composteurs
➤ 2012.....	234 composteurs

Les demandes ont tendance à baisser. Une nouvelle campagne de communication sera faite pour sensibiliser les foyers ne disposant pas encore de composteurs.

Taux d'équipement de composteur 2012



2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Type de conteneur	Ergué-Gabéric	Guengat	Locronan	Plogonnec	Plomelin	Plonéis	Pluguffan	Quimper	TOTAL
Colonne ou silo à verre	11	4	3	3	9	4	7	106	147
Conteneur à papiers	5	4	2	3	3	1	3	40	61
Conteneur à plastiques ou aire grillagée	5	4	2	3	3	1	3	70	91

2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte est variable sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ en fonction des différentes communes et des quartiers :

- ERGUÉ-GABÉRIC..... C₂ et C₁ sur les écarts
- GUENGAT..... C₁
- LOCRONAN C₁ et C₂ dans le centre bourg pendant l'été
- PLOGONNEC C₁
- PLOMELIN..... C₂ et C₁ sur les écarts
- PLONÉIS..... C₁
- PLUGUFFAN C₂ et C₁ sur les écarts
- QUIMPER C₆ en hyper centre et C₂

2.31 – COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective s'effectue simultanément avec la collecte des déchets ménagers, à l'aide de bennes bi-compartmentées. Sa fréquence est d'une fois par semaine.

La fréquence de collecte des points d'apports volontaires est liée au taux de remplissage des conteneurs, sachant qu'à titre indicatif, elle est d'une fois par semaine pour le verre et le papier et de deux fois par semaine pour le plastique.

2.32 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Une collecte des encombrants sur appel téléphonique a lieu sur l'ensemble des communes de QUIMPER COMMUNAUTÉ, avec une fréquence d'une fois tous les trois à quatre mois.

2.4 – LES DÉCHÈTERIES

QUIMPER COMMUNAUTÉ dispose depuis le 1^{er} décembre 2012 de cinq déchèteries, avec la mise en service du site de QUILLIHUEC (ERGUÉ GABÉRIC), en plus de celles situées sur la commune de QUIMPER : QUIMPER EST et QUIMPER NORD, sur la commune de GUENGAT : KERDREIN et sur la commune de PLUGUFFAN : KERBENHIR.

Les déchèteries sont ouvertes les jours fériés, exceptés les 1^{er} mai, 1^{er} janvier et 25 décembre, de 9 heures à 12 heures.

Sur les déchèteries, sont accueillis tous les produits : gravats, encombrants, déchets végétaux, ferrailles, appareils ménagers, papiers, cartons, bois, huile, déchets ménagers spéciaux, flacons plastiques, verre, D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Les artisans et commerçants peuvent accéder aux déchèteries de QUIMPER EST, de Kerdreïn et de Kerbenhir et Quillihuec, avec des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes. L'accès leur est interdit à la déchèterie de QUIMPER NORD. Les dépôts de déchets non valorisables leur sont facturés.

Avec la mise en service de la déchèterie de QUILLIHUEC, QUIMPER COMMUNAUTÉ a dénoncé la convention avec le SIVOM de CONCARNEAU, pour que les habitants d'ERGUÉ-GABÉRIC utilisent la déchèterie d'ELLIANT.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a également mis en œuvre une collecte des déchets d'amiante lié, tous les premiers samedis de chaque mois, sur le centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER à PLUGUFFAN. Cette collecte est réservée exclusivement aux habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

		Matin	Après-midi
Déchèterie de QUIMPER EST 14 rue du Tro Breiz ZI de Kergonan	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 19 H
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 18 H
Déchèterie de QUIMPER NORD 62 route de Plogonnec	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèterie de QUILLIHUEC (Ergué Gabéric)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèterie de KERDREIN (Guengat)	Horaires d'été		
	Du lundi au vendredi		14 H / 18 H
	Le samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au vendredi		14 H / 18 H
	Le samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
Déchèterie de KERBENHIR (Pluguffan)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Le dimanche	9 H 00 / 12 H	
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER (Pluguffan) (collecte amiante)	Tous les 1^{ers} samedis de chaque mois 9 H 00 – 12 H 30		

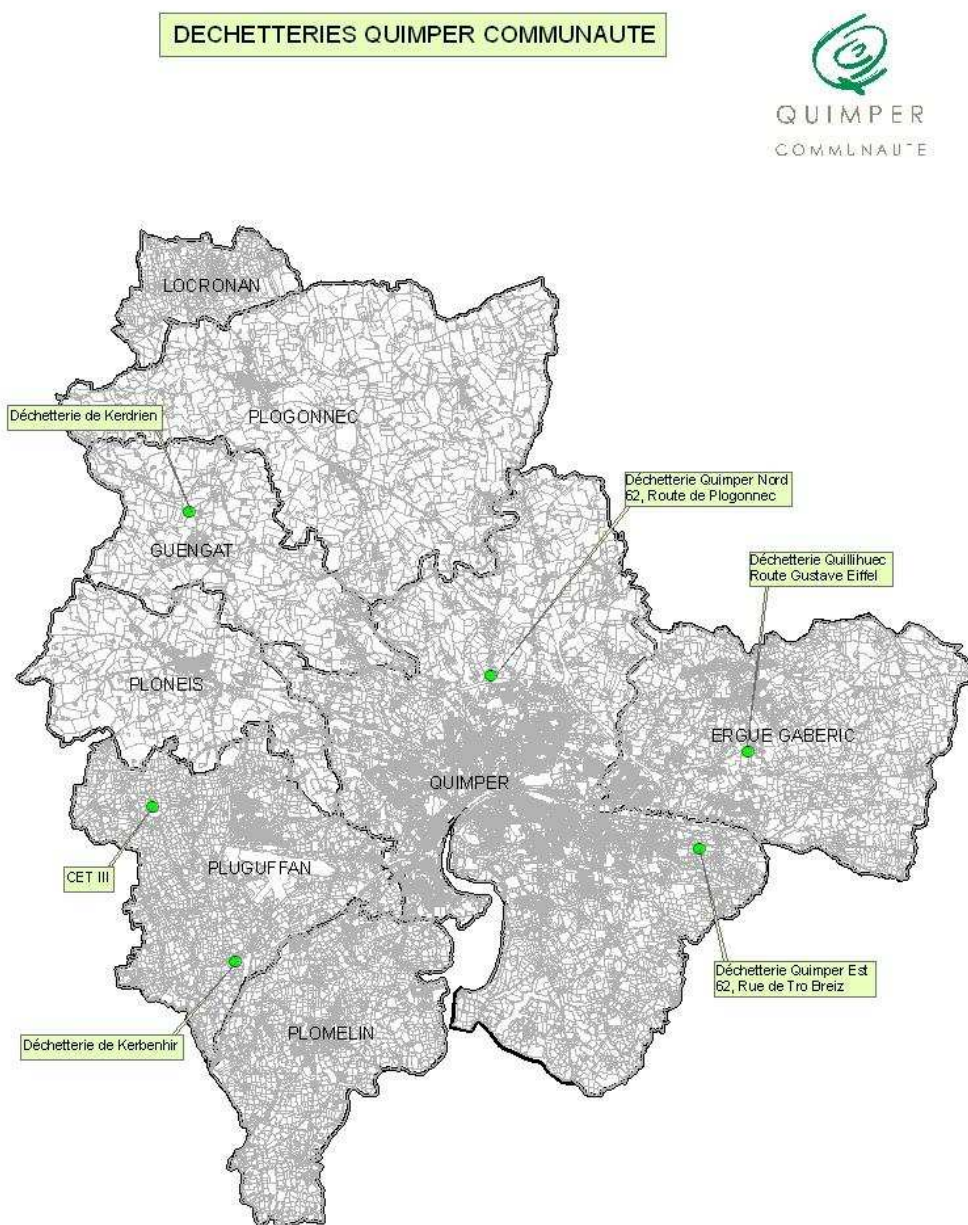
D) – CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES

- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Ce centre est réservé en priorité, à tous les apports de QUIMPER COMMUNAUTE. Les apports de chantiers privés sont autorisés, en privilégiant les apports de QUIMPER COMMUNAUTE et des communes qui la composent.

En 2012, le centre a reçu 14 586 tonnes. La part des chantiers privés venant sur le site est de l'ordre de 44,27 %, soit en très nette augmentation par rapport à 2011 où ils représentaient seulement 36,91 %.

Sur la carte ci-dessous, est reporté l'ensemble des déchetteries de QUIMPER COMMUNAUTE, ainsi que le centre de stockage de déchets inertes.



III - TONNAGES ET COLLECTES

3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes)

Les chiffres montrent une nette diminution du tonnage sur l'ensemble des communes de QUIMPER COMMUNAUTÉ, excepté sur la commune de PLOMELIN. Ceci est dû aux réorganisations de collecte dans le cadre des marches arrière où, sur cette commune, un quartier a été rajouté sans pouvoir identifier en terme de tonnages.

	2011	2012	% d'évolution	Ratio ¹
ERGUE-GABERIC	1 752,74	1 667,14	- 4,88 %	205,39
GUENGAT	329,28	312,68	- 5,04 %	185,90
LOCRONAN	240,62	224,75	- 5,42 %	199,79
PLOGONNEC	657,42	621,76	4,95 %	230,08
PLOMELIN	943,55	990,26	- 2,38 %	182,67
PLONEIS	383,23	374,11	- 5,26 %	211,40
PLUGUFFAN	810,63	768,01	- 6,60 %	270,13
QUIMPER	17 118,80	16 564,74	- 3,24 %	246,75
TOTAL	22 236,27	21 523,45	- 3,21 %	236,89

La production de déchets collectés par an et par habitant subit une forte baisse avec un chiffre de 236,89 kg/an/habitant, soit près de 8 kg de moins par habitant. En 2006, QUIMPER COMMUNAUTÉ se situait à 275,80 kg/an/habitant. Ces résultats sont liés à plusieurs facteurs :

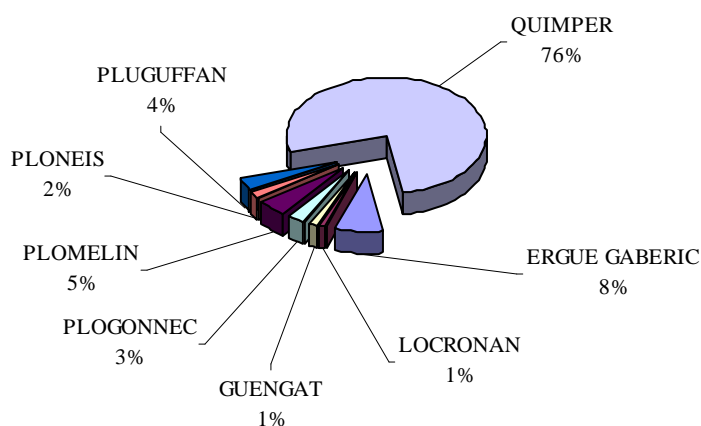
- la politique de prévention des déchets engagée par QUIMPER COMMUNAUTÉ et, en particulier, le succès de l'opération de compostage individuel ;
- certainement, une baisse de la consommation des ménages comme le montrent les chiffres des derniers mois de l'année ;
- la poursuite du développement de la collecte sélective avec une sensibilisation constante avec les « LETTRE DU TRI ».

Les ratios de collecte sont toujours plus élevés sur la commune de QUIMPER, compte tenu du nombre important d'activités professionnelles (commerces, entreprises, administrations, etc.) collectées par le service public. Le taux le plus élevé est celui de LOCRONAN, en lien avec l'activité touristique et plus particulièrement pendant l'été. Sur cette commune, le ratio de collecte a cependant chuté de près de 17 kg/an/habitant, avec le développement de la collecte sélective au porte à porte mise en place en milieu de l'année 2011.

¹ Déchets collectés par an en kg/habitant en 2012 (population : recensement 2005 ou recensement intermédiaire)

L'augmentation sur la commune de PLOMELIN est en lien avec les nouveaux circuits de collecte mis en place début 2012 car certains usagers étaient précédemment sur un autre circuit de collecte alors qu'ils se situaient sur cette commune.

Collecte des déchets ménagers



Sur le graphe ci-contre, on constate que 76 % des déchets sont collectés sur la commune de QUIMPER.

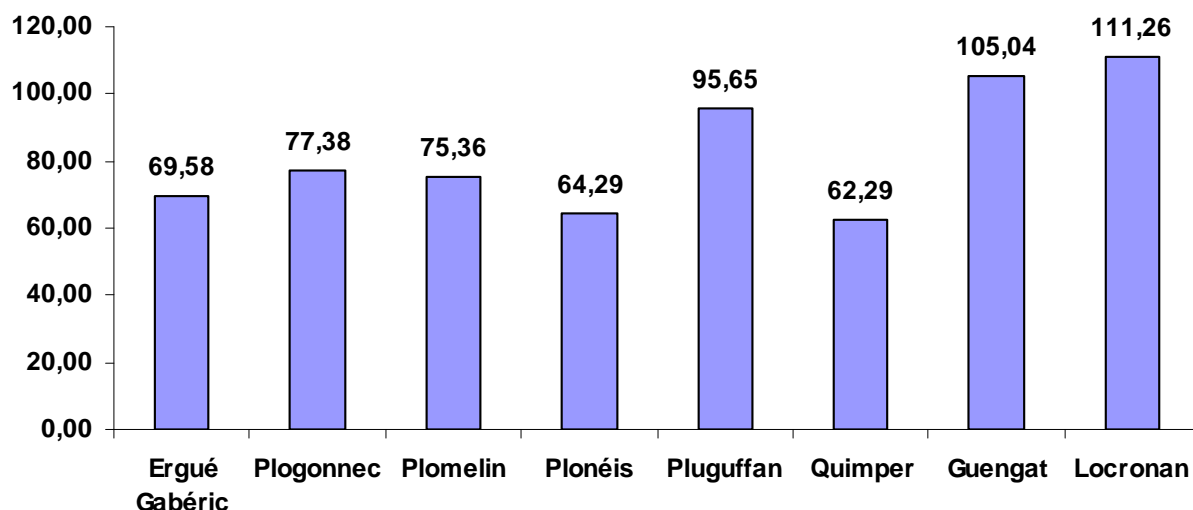
3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)

3.21 – TONNAGES

	Verre	Papier/Carton		Plastique		Métaux		TOTAL
		Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	
ERGUE-GABERIC	215,04	233,462	75,681	30,358	5,090	4,836	0,299	564,77
GUENGAT	86,60	48,706	30,895	6,333	2,987	1,009	0,144	176,68
LOCRONAN	42,76	27,493	16,396	3,575	1,776	0,569	0,000	92,57
PLOGONNEC	95,44	92,826	35,378	12,071	2,981	1,923	0,205	240,82
PLOMELIN	145,59	138,927	17,154	18,065	1,636	2,878	0,113	324,36
PLONEIS	53,12	63,294	4,707	8,230	0,997	1,311	0,000	131,66
PLUGUFFAN	193,16	96,128	39,659	12,500	3,799	1,991	0,261	347,50
QUIMPER	1 924,38	1 610,091	550,013	209,367	43,560	33,351	2,861	4 373,62
TOTAL	2 756,09	2 310,93	769,88	300,50	62,83	47,87	3,88	6 251,98

3.22 – RATIOS DE COLLECTE (KG/AN/HABITANT)

Le graphe ci-après, reprend l'ensemble des tonnages de verre, papier, carton et plastique, collectés sur chaque commune. Des différences notables sont constatées entre les communes qui sont liées en partie par la proportion d'habitat collectif ne disposant pas de collecte sélective au porte à porte, par la position de certains points d'apports volontaires attractifs (proches de commerces du type supermarchés) ou des lieux de travail des habitants. On constate une augmentation forte sur LOCRONAN par rapport à 2011 avec certainement un effet touristique.



Sur le tableau suivant, sont repris en détail les tonnages par matériaux et par communes.

	Verre	Papier/ Carton	Plastique	Métaux
ERGUE-GABERIC	26,49	38,086	4,37	0,63
GUENGAT	51,49	47,325	5,54	0,69
LOCRONAN	51,39	52,751	6,43	0,68
PLOGONNEC	30,67	41,197	4,84	0,68
PLOMELIN	33,83	36,264	4,58	0,69
PLONEIS	25,94	33,204	4,51	0,64
PLUGUFFAN	53,17	37,376	4,49	0,62
QUIMPER	28,67	32,177	3,77	0,54
MOYENNE QUIMPER COMMUNAUTE	30,33	33,908	4,00	0,57

3.23 – ÉVOLUTION

Le tonnage global de collecte sélective est resté stable par rapport à 2011. On constate par contre des évolutions sur les différents matériaux collectés. En particulier, une hausse très significative sur les métaux, puisqu'en 2011, nous avons collecté 21,41 tonnes, alors qu'en 2012, nous atteignons 51,75 tonnes. Il est rappelé que la consigne de tri permettant de déposer les métaux dans les sacs jaunes date de la fin du 1^{er} semestre 2011.

La collecte du verre, après avoir diminué en 2011, est repartie à la hausse avec près de 30 tonnes supplémentaires. On constate également une hausse très significative sur les plastiques de + 5,5 %. Par contre, sur la collecte de papier/cartonnette, nous sommes sur une baisse.

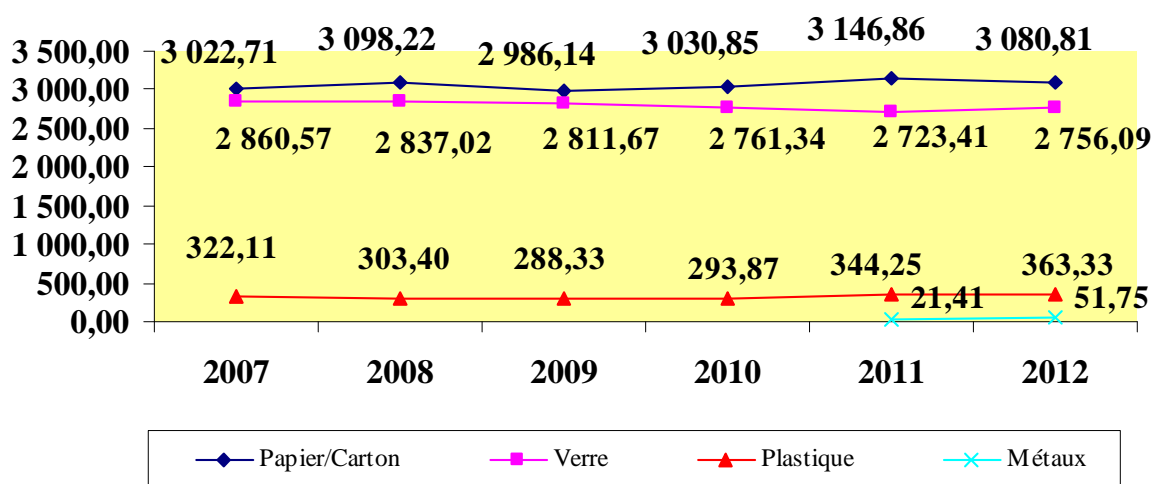
Avec le nouveau contrat de collecte, notre prestataire réalise des caractérisations du contenu des sacs jaunes et des bacs jaunes après la collecte. Les bilans 2012 mettent en évidence un tri moins bon dans les secteurs où la proportion de bacs jaunes est plus importante et dans certaines communes (LOCRONAN). Cependant, on note globalement une amélioration sur les résultats de la majorité des secteurs de collecte.

Les résultats montrent, avec un taux de refus moyen de 9,73 %, que le contenu du sac jaune est composé de :

- 65,42 % de papiers
- 17,1 % de cartonnettes
- 2,7 % de briques alimentaires
- 11,3 % de plastique
- 1,8 % de métaux

A ces résultats, on constate que malgré les bons taux de refus sur QUIMPER COMMUNAUTÉ, le travail de communication sur les consignes de tri est un travail de longue haleine qui nécessite d'être poursuivi, voire intensifié. Pour relativiser notre taux de refus, il faut rappeler que d'après les sources d'ECO EMBALLAGES, le taux de refus en FRANCE est en moyenne à 23 %.

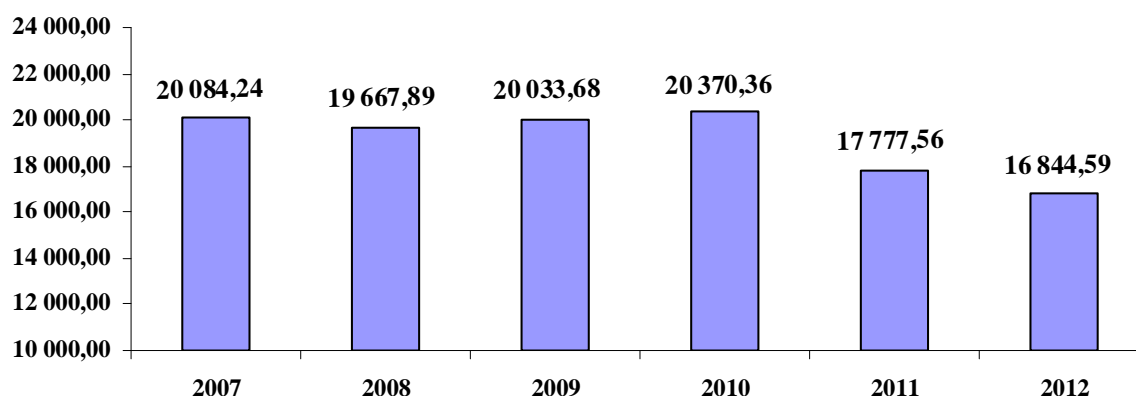
Evolution Verre Papier/Carton Plastique et Métaux 2007-2012



3.24 – LES DÉCHÈTERIES

Apports 2012	Papier/ Carton	Ferraille/ Appareil ménager	Verre	Encombrant	Incinérable	Taille	Gravats	Bois	TOTAL
Quimper Est	269,32	300,42	192,12	1 003,32	751,66	1 108,08	1 135,10	895,02	5 655,04
Quimper Nord	127,82	209,38		579,44	491,48	1 754,72	959,56	612,74	4 735,14
Ergué Gabéric	1,80				9,58	24,62	14,48	5,98	56,46
Guengat	37,20	53,72		553,39		647,62	253,00		1 544,93
Pluguffan	142,62	206,38		701,18	441,32	2 016,45	768,13	576,94	4 853,02
TOTAL	578,76	769,90	192,12	2 837,33	1 694,04	5 551,49	3 130,27	2 090,68	16 844,59

Evolution des déchèteries de Quimper Communauté 2007-2012



Le tonnage reçu en déchèterie, après avoir très fortement baissé en lien avec l'ouverture des deux nouvelles déchèteries de QUIMPER NORD et QUIMPER EST, poursuit sa baisse.

En effet, ce sont presque 1 000 tonnes de déchets en moins qui ont été reçues sur l'ensemble de nos déchèteries. Elles sont essentiellement concentrées au niveau des gravats (moins 779 tonnes) et des encombrants (moins 231 tonnes). Pour cette dernière catégorie, la baisse de tonnage est à relativiser car nous constatons une baisse au niveau du bois et des bacs incinérables due aux consignes de tri accrues effectuées par les agents des déchèteries.

Ces baisses de tonnages sont surtout liées aux nouveaux dispositifs (murs et gardes corps) qui empêchent le vidage par basculement des petits fourgons utilisés par les professionnels.

Le rééquilibrage entre les différentes déchèteries s'est poursuivi en 2012 avec la mise en place des gardes corps sur la déchèterie de KERBENHIR à PLUGUFFAN. Le site de QUIMPER EST a reçu 5 655 tonnes de déchets, soit 33,7 % des apports en déchèterie. Les déchèteries de QUIMPER NORD et KERBENHIR sont sur des tonnages relativement proches, avec une chute significative sur la déchèterie de PLUGUFFAN entre 2012 et 2011 (près de 1 200 tonnes) et une forte hausse sur QUIMPER NORD (550 tonnes). La déchèterie de GUENGAT a elle aussi enregistré une baisse des tonnages reçus de plus de 8 %.

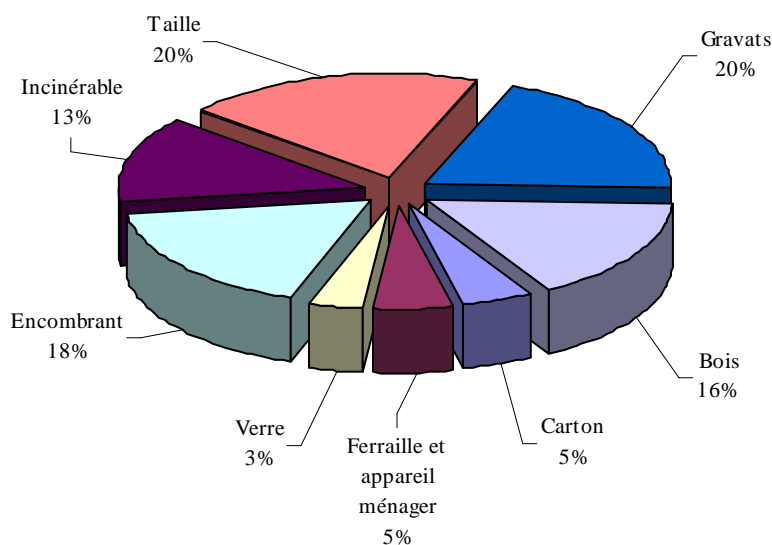
La société VEOLIA, dans le cadre de l'exploitation, a mis en place un comptage des usagers sur l'ensemble des déchèteries. Les résultats montrent que QUIMPER EST reçoit quotidiennement au maximum le samedi près de 400 usagers.

Les chiffres indiquent, qu'hormis le samedi qui est le jour de pointe, la plus forte activité a lieu le lundi, avec les journées les plus faibles en terme d'affluence les mardi et jeudi. La fréquentation est plus forte les après midis, en particulier sur la plage horaire 14 h/16 h.

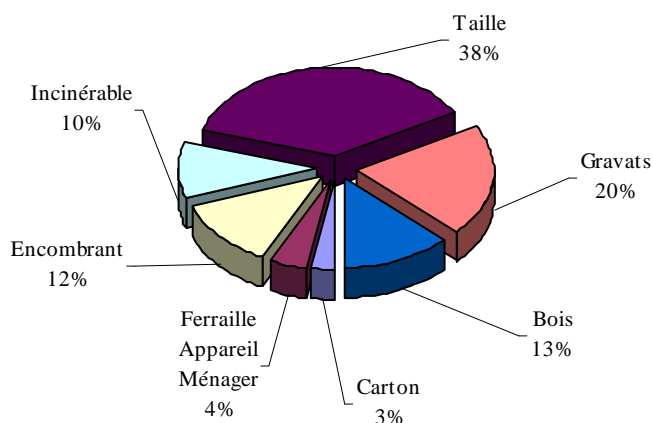
Sinon, la société VEOLIA a fait de gros efforts pour limiter les mouvements de bennes sur les déchèteries, en augmentant la taille des bacs de 30 à 40 m³ dans les limites de fonctionnement des déchèteries, mais également en utilisant un packmat qui vient tasser les déchets dans certains caissons. En 2012, il y a eu environ 2 720 mouvements de bacs contre 3 350 en 2011, soit près de 20 % en moins. Ceci a permis de réduire d'environ 12 000 km les déplacements pour l'enlèvement des caissons.

Le taux de valorisation matière (hors gravats) sur les déchèteries atteint 65 %.

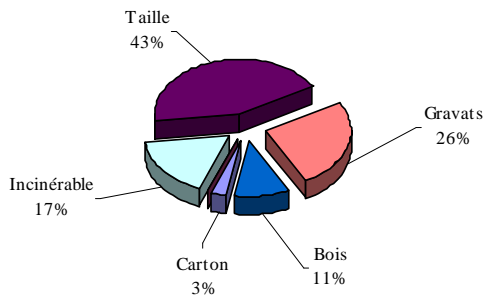
Apports à la déchèterie de Quimper Est



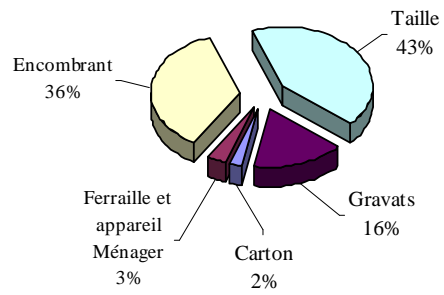
Apports à la déchèterie de Quimper Nord



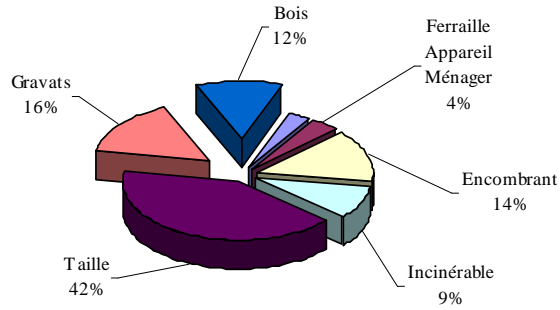
**Apports à la déchèterie de Quillihuc
Ergué Gabéric**



**Apports à la déchèterie de Kerdrein
Guengat**



**Apports à la déchèterie de Kerbenhir
Pluguffan**



Le tonnage des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) a légèrement baissé en 2012 (563 tonnes) contre 590 tonnes en 2011. Cependant, Quimper Communauté se situe très au delà de la moyenne nationale de 4,8 kg/an/habitant en 2012.

Par ailleurs, sur les quatre déchèteries, sont collectés les déchets ménagers spéciaux (peintures, acides, solvants, produits phytosanitaires, etc.). Le tonnage a été de 195,24 tonnes en 2012.

3.25 – LES COLLECTES DIVERSES

La collecte des déchets végétaux sur la commune d'ERGUÉ-GABÉRIC, avec la mise en place de bacs de 30 m³ sur les différents bourgs de la commune, a permis de collecter 2 693 tonnes, soit une augmentation plus de 500 tonnes par rapport à 2011. Le gros apport se situe à KERROUS, où les habitants déposent à plat et à tout moment de la journée. Ce tonnage est en très nette augmentation.

Ceci est certainement lié aux conditions d'accueil des déchèteries, en particulier pour les professionnels où les apports sont dorénavant pesés. Avec la mise en service de la déchèterie de QUILLIHUEC, les bacs ont été supprimés depuis le 15 décembre 2012.

Après les rappels effectués par la ville de QUIMPER auprès des commerçants, le tonnage collecté a encore progressé : 217 tonnes en 2012, contre 210 tonnes en 2011.

IV - TRAITEMENT - VALORISATION

4.1 – TRAITEMENT

Pour le traitement de ces déchets ménagers, QUIMPER COMMUNAUTE adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER). L'ensemble des tonnages d'ordures ménagères collectés et les déchets incinérables issus des déchèteries est traité au niveau de cette unité de valorisation et d'élimination des déchets, basée à BRIEC DE L'ODET.

QUIMPER COMMUNAUTE a un contrat pour le traitement des encombrants collectés dans les déchèteries, avec le centre d'enfouissement technique de LAVAL dans la MAYENNE.

4.2 – VALORISATION MATIÈRE

QUIMPER COMMUNAUTE a développé depuis plusieurs années, la valorisation des déchets. Pour cela, des contrats ont été passés avec différentes entreprises :

- Verre SAINT GOBAIN EMBALLAGES à COGNAC (16)
- Emballages plastiques..... VALORPLAST
- Papiers CHAPELLE DARBLAY à GRAND COURONNE (76)
- Cartons..... EUROPACK à GRAND COURONNE (76)
- Ferrailles QUIMPER RÉCUPÉRATION à QUIMPER (29)
- Déchets végétaux ECOSYS à NANTES (44)

Ceci a permis, sur l'année 2012, de valoriser plus de 19 362 tonnes de déchets sur les 48 188 tonnes produites sur QUIMPER COMMUNAUTE, **soit un taux de valorisation matière de 40,18 %, soit 2 points de plus que par rapport à 2011.**

4.3 – VALORISATION ENERGÉTIQUE

Les déchets ménagers ainsi que les incinérables de déchèterie sont traités à l'unité du SIDÉPAQ de BRIEC DE L'ODET. Cette unité est équipée d'un groupe turboalternateur qui permet de transformer la chaleur en électricité, ensuite revendue. Fin 2010, une valorisation supplémentaire a été réalisée par la création de serres de production de tomates à proximité de l'usine. Un réseau a été posé entre l'usine et les serres pour couvrir leurs besoins tout au long de l'année.

En 2012, le tonnage de déchets apporté par QUIMPER COMMUNAUTÉ a été de 21 523,45 tonnes. Ces apports ont permis de produire 6 446 MWh, soit l'équivalent d'une consommation électrique de l'ordre de 2 000 foyers.

De ce fait, aujourd'hui, le **taux de valorisation global** des déchets sur QUIMPER COMMUNAUTÉ est de 84,8 %.

V - INDICATEURS FINANCIERS

5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION

QUIMPER COMMUNAUTÉ a délégué le traitement des déchets au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER), qui traite par incinération dans une usine située à BRIEC de l'ODET (29).

L'ensemble des autres activités : collectes sélectives, gestion des déchèteries, tri sélectif, traitement, est confié à des entreprises privées sous la forme de contrats de prestations de services. Le principal partenaire de QUIMPER COMMUNAUTÉ est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère avec son propre personnel, la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers et du parc de conteneurs pour la collecte sélective.

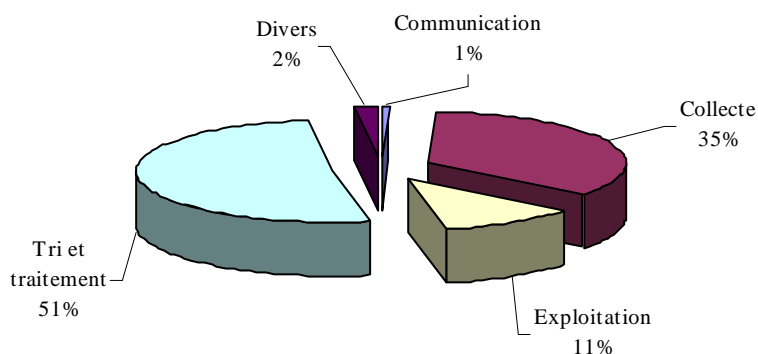
5.2 – ELÉMENTS FINANCIERS

Les principales lignes du budget de fonctionnement sont les suivantes :

5.21 – LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Collecte	
▸ Ordures ménagères et collecte sélective	2 345 519,97 € TTC
▸ Collecte des colonnes d'apport volontaires	170 556,66 € TTC
▸ Collecte des cartons en centre ville de QUIMPER	63 478,84 € TTC
▸ Collecte des encombrants	4 485,24 € TTC
▸ Collecte des plastiques en aires grillagées	2 181,66 € TTC
▸ Collecte des végétaux	68 457,47 € TTC
▸ Lavage des conteneurs	160 970,50 € TTC
▸ Fourniture de sacs de collecte sélective	58 797,57 € TTC
▸ Fourniture de composteurs	25 577,36 € TTC
Exploitation des décharges et déchèteries	
▸ Exploitation CET de classe III	109 760,17 € TTC
▸ Exploitation des déchèteries	828 980,02 € TTC
Tri et traitement	
▸ Broyage des déchets végétaux	249 484,69 € TTC
▸ Recyclage des papiers cartons archives	17 323,10 € TTC
▸ Produits issus de la collecte sélective	474 318,94 € TTC
▸ Valorisation du bois issu des déchèteries	48 889,34 € TTC
▸ Enfouissement en centre de classe II	315 175,27 € TTC
▸ Enlèvement et traitement des DMS	123 324,26 € TTC
▸ Traitement des OM à l'UIOM de Briec	2 984 407,67 € TTC
Communication	45 234,06 € TTC
Divers	
▸ Locations, broyage déchets verts particuliers et autres frais	160 725,24 € TTC
TOTAL	8 257 648,03 € TTC

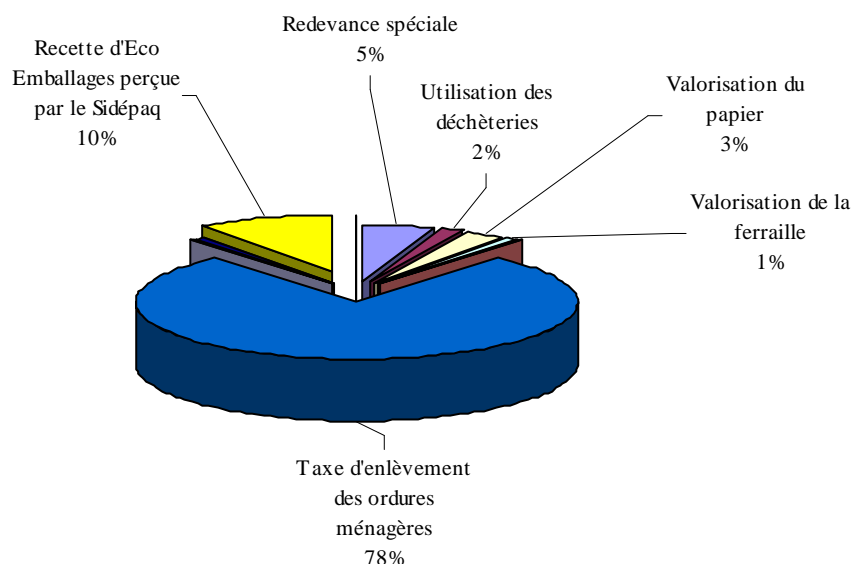
Dépenses de fonctionnement



5.22 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
▸ Redevance spéciale	574 659,14 € TTC
▸ Utilisation des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ	183 894,63 € TTC
▸ Valorisation du papier	297 790,88 € TTC
▸ Valorisation de la ferraille	120 422,34 € TTC
▸ Récupération des batteries au plomb	6 163,65 € TTC
▸ Redevance des déchets d'équipements électriques et électroniques (D 3 E)	25 806,09 € TTC
▸ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	8 382 046,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour la communication et semaine de réduction des déchets	19 030,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour le plan local de prévention	100 431,00 € TTC
▸ Participation pour l'acquisition de composteurs	5 280,25 € TTC
▸ Recette d'ECO-EMBALLAGES perçue par le SIDÉPAQ	1 064 239,34 € TTC
▸ Divers	2 492,20 € TTC
TOTAL	10 782 255,52 € TTC

Recettes de fonctionnement



5.23 – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
▸ Achats de terrains	99 160,68 € TTC
▸ Achats de conteneurs et colonnes	86 237,24 € TTC
▸ Création et maîtrise d'œuvre de la déchèterie de QUIMPER NORD	9 118,11 € TTC
▸ Création et maîtrise d'œuvre de la plateforme de déchets verts à QUIMPER EST	5 173,57 € TTC
▸ Création et maîtrise d'œuvre d'une déchèterie à ERGUÉ-GABÉRIC	531 773,97 € TTC
▸ Démolition du bâtiment à KERJÉQUEL - QUIMPER	80 875,12 € TTC
▸ Démolition du bâtiment à la MÉTAIRIE NEUVE - QUIMPER	18 339,82 € TTC
▸ Travaux déchèteries	2 878,77 € TTC
TOTAL	833 557,28 € TTC

VI - PRODUCTION ET VALORISATION

GESTION DES DECHETS – ANNEE 2012

PRODUCTION	
➤ ORDURES MÉNAGÈRES	21 523,45
➤ VERRE	2 563,97
➤ PAPIERS ET CARTONS	3 297,59
➤ PLASTIQUE	363,33
➤ MÉTAUX	51,75
➤ ENCOMBRANTS	85,87
➤ DÉCHÈTERIE DE QUIMPER EST	5 655,04
➤ DÉCHÈTERIE QUIMPER NORD	4 735,14
➤ DÉCHÈTERIE DE GUENGAT	1 544,93
➤ DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN	4 853,02
➤ DÉCHÈTERIE D'ERGUÉ GABÉRIC	56,46
➤ DÉCHETS VERTS	2 698,84
➤ DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	195,24
➤ D 3 E	563,41
TOTAL	48 188,04

VALORISATION : 19 362,15 TONNES– SOIT 40,18 %

	COLLECTES SELECTIVES	DÉCHÈTERIE ERGUÉ GABÉRIC	DÉCHÈTERIE QUIMPER EST	DÉCHÈTERIE QUIMPER NORD	DÉCHÈTERIE GUENGAT	DÉCHÈTERIE PLUGUFFAN
➤ VERRE	2 563,970		192,120			
➤ PAPIERS	3 297,590	1,800	269,32	127,82	37,20	142,62
➤ CARTONS						
➤ PLASTIQUE	363,325					
➤ ALUMINIUM COLLECTE SÉLECTIVE	51,751					
➤ BOIS		5,980	895,02	612,74		576,94
➤ DÉCHETS VERTS	2 698,840	24,620	1 108,080	1 754,720	647,620	2 016,450
➤ ACIER INCINÉRE	624,620					
➤ ALUMINIUM INCINÉRE	15,690					
➤ FERRAILLES			300,42	209,380	53,72	206,38
➤ APPAREILS MÉNAGERS						
➤ D 3 E	563,413					
TOTAL	10 179,199	32,400	2 764,960	2 704,660	738,540	2 942,390